

Pour une prospective du patrimoine architectural

Michel Parent *

Dans tout discours sur la culture, on néglige souvent le fait que, si dans le domaine des disciplines temporelles (musique, théâtre, etc.) les œuvres s'accumulent et se juxtaposent sans dommage au long d'un jeu perpétuel, les erreurs commises dans l'espace, et les spoliations de l'acquis historique par la sottise des destructions sont quasiment irréversibles. Discourir sur la prospective du patrimoine architectural pose deux préalables : Qu'est-ce que le patrimoine ? Quelle est sa finalité ? Se risquer à une définition constitue, en raison de la pratique des présupposés implicites, une procédure méthodologiquement risquée. Le passé nous montre que le contenu du patrimoine a évolué au point que la définition d'hier n'est plus aujourd'hui recevable. A trop cerner son image actuelle ne va-t-on pas amputer aussi sa problématique ? Il n'est pas suffisant de se préoccuper de l'avenir d'objets déterminés sans envisager si d'autres objets existants ou qui vont exister ne sont pas concernés par le problème. Au vrai, ce qui va réunir les objets composant le patrimoine, ce sera moins la reconnaissance de caractères communs précis que celle d'une commune ambiguïté.

Cette ambiguïté est d'ordre à la fois temporel et spatial. Dans l'ordre temporel, les objets du patrimoine se meuvent sur deux flèches parallèles de la durée. Datable des temps les plus reculés, leur naissance, leur usage, éventuellement leurs mutilations, leur ensevelissement, leur mort s'échelonnent jusqu'à ce jour. Mais parallèlement chacun de ces ouvrages a impliqué, un jour déjà lointain ou tout proche, une perception publique, un avis d'expert, une décision administrative qui en ont fait un « monument historique », tel qu'en lui-même l'éternité ne devrait plus le changer, le soustrayant à la dynamique socio-économique externe qui risquerait de le détruire délibérément ou à la dynamique physique (intérieure à l'œuvre ou environnementale) qui le mettrait en péril. Bien sûr, il n'est pas exclu, il est même recommandable que la vocation naturelle d'une œuvre architecturale à servir une fonction, qui constitue sa légitimité initiale, sous-tende sa seconde fonction d'ordre culturel. A défaut, on pourra lui chercher une fonction de substitution. Mais il reste que c'est la pratique culturelle qui fait entrer de tels objets dans le patrimoine, les voue en quelque sorte à une seconde naissance ; comme dans les sociétés traditionnelles, l'initiation voue les hommes, le moment venu, à une naissance culturelle qui les situe dans le groupe, des années après leur naissance biologique. Ainsi en va-t-il des monuments de toutes ses époques au fur et à mesure qu'elles deviennent historiques : ainsi les Romains le sont-ils saisis de l'art grec, la Renaissance de l'Antiquité, les Romantiques et le XIX^e siècle du Moyen-Age ; ainsi plus récemment l'époque classique a-t-elle rejoint le Moyen-Age dans le patrimoine ; aujourd'hui, par d'autres procédures, l'architecture rurale, qui transgresse partiellement l'échelonnement historique, voire les premiers prototypes de l'architecture industrielle, entrent dans le patrimoine.

Une vocation à durer

Ce qui caractérise en outre de tels objets, c'est leur vocation à durer. Si les plus anciens d'entre eux ont survécu à des

usages abolis, à des systèmes sociaux renouvelés, c'est que la relation qu'ils entretenaient avec les hommes consistait à assumer un rapport de long terme ou d'éternité : éterniser la vie au-delà de la mort physique (les Pyramides) ; éterniser le rapport avec la puissance suprême commandant à la nature et à l'événement (les temples) ; stabiliser la vie d'une communauté en la défendant par des structures solides (défenses militaires) ; ou en pétrifiant leurs structurations internes (naissance de la ville : VII^e millénaire avant notre ère : Çatal-Yüyük). On peut considérer comme autant d'actes de prospective concrète et délibérée, qu'après coup, parfois après des millénaires, notre culture a pu à nouveau se saisir de ces objets, les « inventer » au sens que donne l'étymologie aux entreprises de fouille, les réinventer même en les marquant d'un nouveau message, par dessus l'équivoque message initial, transmis lui-même d'âge en âge. L'ambiguïté que recelle tout objet du patrimoine architectural au long de la durée, du fait de sa dualité, n'a d'égale que son ambiguïté dans le domaine de l'espace. Nous avons parlé, par commodité, d'« objets ». Comment un patrimoine ne constituerait-il pas une collection d'objets ? Or à y regarder de plus près, qu'est-ce qui importe le plus : ces objets en eux-mêmes ou les rapports de ces objets entre eux ? Toute œuvre architecturale n'est-elle pas décomposable en parties aisément distinctes dont les rapports font la spécificité de l'ouvrage global ? Un ensemble, un quartier de ville entier, l'environnement de tels ouvrages ne sont-ils pas perçus aujourd'hui comme des valeurs culturelles ? En tout cas, tout espace architectural, aussi bien l'intérieur d'une église, que la place publique est davantage un « vide borné » qu'une accumulation de pierres. C'est l'espace borné qui est le réel lieu de l'usage et de la délectation, de toutes les finalités de l'ouvrage. Ces objets sont ainsi mieux définis par leurs « à côté » que par eux-mêmes, par ce qui constitue la séparation entre eux et les « non-eux », par leurs « ombres » ; d'où l'importance décisive de ces conflits ou compatibilités de leurs « ombres » qui constituent, en volume, leur complexes rapports mutuels. Lorsqu'on a commencé à concevoir les plans de ville comme un jeu de distribution des pleins, les vides n'en constituant plus que le résidu aléatoire, on est évidemment sorti du domaine de l'architecture et du même coup de l'urbanisme. On a fait de la construction...

Conflits et compatibilités d'ombres d'objets autant que d'objets mêmes, et objets agents-doubles au point d'être pourvus de deux naissances, de deux identités, l'une fonctionnelle, l'autre culturelle : telle est la structure complexe et ambiguë d'un patrimoine confronté lui-même dans l'avenir avec cette autre réalité, à la fois durable et éphémère que constitue cette autre collection d'objets qu'on appelle les hommes, et qui sont mus par des motivations et des objectifs si différents d'un siècle à l'autre, d'une année à l'autre, d'une heure à l'autre.

A la recherche de l'invariant

L'homme d'aujourd'hui, réalité mouvante, ne saurait méconnaître, dans ces objets

* Inspecteur général des Monuments historiques.

architecturaux dont l'enracinement compense et complète sa propre mobilité, le dédoublement temporel et le dédoublement spatial qui les caractérisent. Qu'en sera-t-il de l'homme de demain? Lors même qu'il se libère de tant d'idées reçues, de tant de pratiques subies, n'est-il pas à la recherche de ce qu'il y a d'invariant en lui; ce qui est invariant (à échelle de durée historique), n'est-ce que ce qui émerge de l'homme, ou bien ne convient-il pas de prendre en compte, au nom des pulsions de l'homme biologique et pensant, les marques précises qu'il a inscrites sur son « territoire de chasse », les refuges qu'il s'est ménagés, les formes qu'il a élaborées à l'image du cosmos en vue de le maîtriser? Si nous attendons de la prospective les moyens de prendre des décisions qui permettent dans une certaine mesure de choisir l'avenir, alors la considération de la dimension historique apparaît fondamentale, et nu bien de l'humanité n'est aussi propre que le patrimoine architectural à révéler, non pas seulement à quelques spécialistes, mais à tous les hommes, l'importance, la richesse, la compréhension de cette dimension historique.

Le patrimoine ne peut être considéré autrement qu'avec le regard d'un présent incessant, et même sa dimension historique n'est autre que l'idée qu'on se fait de l'Histoire au moment où l'on en parle. De même, si la prospective veut déboucher sur des choix pour l'avenir, compte tenu de ses contraintes, les conséquences pratiques seront nécessairement relativisées par rapport à une hiérarchie actuelle des valeurs, celle du groupe dominant du moment présent.

Un patrimoine « alibi »

C'est une illusion totale d'imaginer qu'une élite cultivée impose depuis cent cinquante ans la préservation des objets architecturaux du passé. En réalité, de tels désirs, qui sont de moins en moins spécifiquement élitaires, n'ont jamais été exprimés et satisfaits qu'à l'ombre de la technocratie ou dans ce qui en a tenu lieu dès

l'avènement de la société industrielle. Jusqu'à une époque récente, il y a eu entre la culture conservatrice et la dynamique industrielle, le rapport entre une petite chapelle de campagne et un gratte-ciel juxtaposés dans un même paysage, la première servant d'alibi au second. Les architectures historiques n'ont cessé d'être substituées les unes aux autres, quand il n'était pas plus économique de les juxtaposer. Mais au fil des siècles, dans l'épaisseur de la durée, une maturation de l'organisation de l'espace global s'élabore, et les styles, les signes, et les commodités cohabitaient, sans connaître la rupture fondamentale qu'a introduite l'industrie.

C'est l'industrie elle-même qui a produit cette hégémonie culturelle à l'ombre de laquelle, de façon quasi subreptice, le concept de patrimoine a été inventé. d'abord appliqué à quelques édifices exceptionnels, dont les supports sociologiques étaient perdus. Une décision d'édile avait suffi en 1812 à détruire la plus grande église du Moyen Age, Cluny, afin d'éviter un détour de deux cents mètres aux usagers pourtant coutumiers des ruelles de la petite ville. C'est contre ce type de sottise, que les États en voie d'industrialisation ont constitué peu à peu un domaine protégé, au point de contrarier les ravages de l'industrie elle-même sur l'environnement architectural ou naturel.

Aujourd'hui, même si l'industrie, les mythes de la consommation sauvage, de l'obsolescence volontairement accélérée des produits, et du pillage des biens naturels ou acquis, commencent à être idéologiquement dévalués face au risque de catastrophes écologiques, nous ne cessons pour autant de vivre sous l'emprise du produit organisationnel le plus subtil de l'industrie, la techno-structure, que ce soit sous la couleur du libéralisme ou sous celle de la planification.

Il est clair qu'après avoir été abandonné par ses usagers traditionnels, le patrimoine a été récupéré par la culture étatique et -

ne l'oublions pas - sauvé par elle, lorsqu'elle n'avait pas à régler à l'intérieur des rivalités ethniques ou idéologiques ses propres comptes internes.

Il est non moins clair qu'aujourd'hui, le patrimoine est l'objet d'une double réappropriation collective :

Au sein d'une culture unitaire dominante, c'est le visiteur, le non-possesseur du patrimoine qui crée la valorisation matérielle et psychologique de ce patrimoine : celui-ci s'insère dans une vaste politique de tourisme universel préparé par une pédagogie homogène.

Au sein d'une inversion à l'issue de laquelle les sub-cultures font éclater la tendance précédente, chaque individu inséré dans son milieu, et désormais revalorisant ses « racines », découvre dans la part du patrimoine dont il est proche, l'expression matérielle et symbolique de ses attachements.

Ces deux tendances peuvent s'équilibrer et se compléter dans une complémentarité générale, ou bien se saper mutuellement, et faire en sorte que les résultats seront médiocres par rapport aux efforts déployés : dans ce dernier cas on pourrait imaginer que le déploiement d'un intérêt verbal croissant pour le patrimoine soit contemporain d'un progressif dénuement de biens devenus sans maître...

Les peuples conserveront le patrimoine qu'ils auront mérité. Ils n'auront rien mérité, s'ils ne sont pas capables, après avoir rangé au magasin des accessoires périmés tant d'objectifs stériles, de prendre en compte la grande aventure de l'aménagement global dans lequel tout témoin de la dimension historique de l'homme a sa place et joue son rôle éminent de porteur de valeur.

M.P.

*Remise en vie
du patrimoine architectural ;
la salle de conférences
du Centre International du Futur
à Arc-et-Senans, dans un bâtiment
du XVIII^e siècle.*

